

LES PACT S'ENGAGENT

La crise du logement est reconnue par tous comme un problème majeur de notre société actuelle. L'accès ou le maintien dans un logement décent et à coût abordable est une question qui, même, si elle prend des formes diverses selon les territoires, est essentielle aux équilibres sociaux. Ces phénomènes touchent les propriétaires occupants pauvres, tant en milieu rural qu'en milieu urbain et les populations à la recherche d'un logement à bas loyer dans les grandes villes, en particulier les jeunes et les travailleurs précaires.

Le contexte de la décentralisation, la mise en œuvre du droit au logement opposable, du vieillissement de la population, l'impératif du développement durable intégrant la lutte contre la précarité énergétique, sont des éléments essentiels à prendre en compte.

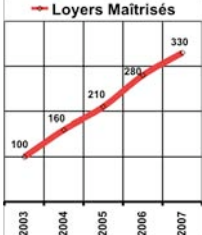


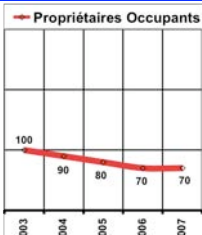
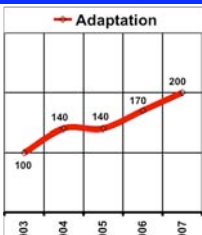
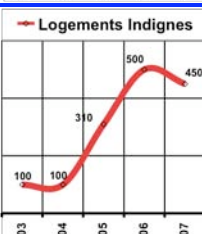

Pour faire face à ces défis et manifester son engagement sociétal, le Mouvement Pact, au cours de son congrès, a décidé de s'engager sur des objectifs chiffrés pour la période quadriennale 2009-2012.

Les résultats que le Mouvement Pact s'engage à atteindre seront leur contribution concrète à la résolution de la crise du logement accessible.

- Conditions permettant ou facilitant l'atteinte des objectifs -

	Conditions externes	Conditions internes
1	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de programmes territorialisés sur tous les territoires où des besoins sont identifiés ; Finaliser les outils de sécurisation locative (GRL, FSL) ; Augmenter les crédits d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la notion de faible coût global dans les logements produits ; Améliorer nos outils de simulation (Loca-sim) et leur utilisation ; Développer le management de projet ; Développer les capacités d'expertise.
2	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un PLAI adapté aux coûts d'opération et aux équilibres économiques de gestion (PLAI organisme) ; Accès à la CGLLS des structures dédiées à la Maîtrise d'Ouvrage. 	<ul style="list-style-type: none"> Structurer et développer les outils de production (UES) et le partenariat opérationnel ; S'engager dans une diversification de l'offre, tout particulièrement dans la réalisation de maisons relais ; Accroître la coopération entre les adhérents ; Produire des logements à faible coût global (loyer + charges).
3	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la formalisation de la commande publique ; Adapter les modes de rémunération des opérations aux enjeux à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la réactivité aux nouvelles approches opérationnelles territorialisées ; Développer des compétences éco-énergie ; Constituer des équipes projets pour répondre à l'innovation ; Faire évoluer les compétences ; Organiser un groupe d'appui spécialisé.
4	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les moyens financiers de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'épargne solidaire ; Développer le micro-crédit habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> Engager les adhérents dans la démarche de qualité de service Qualipact.
5	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure prise en compte de l'habitat dans les actions des MDPH et dans l'APA ; Développer les engagements des caisses de retraite et de l'ANAH ; Développer le micro-crédit habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation des bourses au logement Adalogis ; Développement des compétences techniques et d'ergothérapie ; Engager les adhérents dans la démarche de qualité de service Qualipact.
6	<ul style="list-style-type: none"> Développement des programmes opérationnels ; Développer et adapter les moyens d'ingénierie ; Augmentation et adaptation des circuits de financements des propriétaires occupants. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des formations opérationnelles et prise en compte des problématiques de santé dans l'habitat ; Développer et accompagner les offres de relogement ; Organiser un groupe d'appui spécialisé ; Engager les adhérents dans la démarche de qualité de service Qualipact.
7	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurisation des rapports locatifs ; Obtenir un surcoût de gestion spécifique en tant que de besoin (de type AML) ; Obtenir des financements pérennes d'accompagnement social. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la gestion pour le compte de tiers par le biais des outils "Clés" ; Développer et accompagner les compétences en offre de services.

- Sept objectifs à atteindre en 4 ans 2009 – 2012 -

Activité 2003 – 2007 Base 100 en 2003	Niveaux de réalisation sur les 4 ans	Efforts à consentir 2009-2012													
 <p>→ Loyers Maîtrisés</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>160</td><td>210</td><td>285</td><td>330</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	160	210	285	330	<p>Mettre sur le marché locatif privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 000 logements à loyers maîtrisés dont • 40 000 sociaux et très sociaux 	<p>Augmenter de 100% la production actuelle</p>	1
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	160	210	285	330										
 <p>→ Maîtrise d'ouvrage</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>90</td><td>90</td><td>100</td><td>150</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	90	90	100	150	<p>Produire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 logements sociaux d'initiative associative adaptés aux besoins locaux 	<p>Augmenter de 100% la production actuelle</p>	2
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	90	90	100	150										
 <p>→ Nb d'actions conduites</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>110</td><td>130</td><td>210</td><td>250</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	110	130	210	250	<p>Se positionner de façon offensive dans les actions territoriales novatrices pour l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer significativement nos interventions 	<p>Augmenter de 10% Notre taux de présence</p>	3
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	110	130	210	250										
 <p>→ Propriétaires Occupants</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>90</td><td>80</td><td>70</td><td>70</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	90	80	70	70	<p>Améliorer la qualité de l'habitat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 200 000 Propriétaires Occupants pauvres et lutter contre la précarité énergétique 	<p>Augmenter de 25% le nombre de logements améliorés</p>	4
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	90	80	70	70										
 <p>→ Adaptation</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>140</td><td>140</td><td>170</td><td>200</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	140	140	170	200	<p>Améliorer et adapter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 160 000 logements de personnes âgées et/ou handicapées dont • 60 000 adaptations 	<p>Augmenter de 25% le nombre de logements améliorés et adaptés</p>	5
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	140	140	170	200										
 <p>→ Logements Indignes</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>100</td><td>310</td><td>500</td><td>450</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	100	310	500	450	<p>Traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 000 logements indignes ou indécents 	<p>Augmenter de 100% Le nombre de logements traités actuellement</p>	6
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	100	310	500	450										
 <p>→ Accompagnement</p> <table border="1"> <tr><th>Année</th><td>2003</td><td>2004</td><td>2005</td><td>2006</td><td>2007</td></tr> <tr><th>Valeur</th><td>100</td><td>110</td><td>110</td><td>120</td><td>120</td></tr> </table>	Année	2003	2004	2005	2006	2007	Valeur	100	110	110	120	120	<p>Développer l'accompagnement social et l'intermédiation locative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 000 ménages par an 	<p>Augmenter de 75% Le nombre de ménages aidés actuellement</p>	7
Année	2003	2004	2005	2006	2007										
Valeur	100	110	110	120	120										

- L'Action des Pact en 2007 -

● **Dans le domaine de l'amélioration de l'habitat :**

87 000	Logements améliorés (69 000 PO et 18 000 PB)*
38 000	Interventions techniques (26 000 Diagnostics)
1 000	Contrats avec des collectivités (300 OPAH)
29 000	Logements améliorés dans ce cadre (18 000 PO et 11 000 PB)*
950	Millions d'euros de travaux générés
350	Millions d'euros de subventions mobilisées

● **Dans le domaine de l'aide aux ménages :**

300	Contrats avec des collectivités (110 MOUS)
10 300	Ménages aidés dans leur parcours habitat
850	Logements d'insertion produits
16 200	Logements ou places d'hébergement gérés
11 000	Familles accompagnées.

* PO = Propriétaires Occupants – PB = Propriétaires Bailleurs

A noter par ailleurs :

- Le chiffre d'affaires cumulé des associations Pact s'élève en 2007 à 137 Millions d'euros.

- ◆ Nombre de structures adhérentes : **145**
- ◆ Nombre de salariés : **2 500**
- ◆ Nombre de bénévoles : **2 600**